



# Eugénie-les-Bains



**Juin 2016**



## EDITORIAL

**N**ous sentons que l'été est presque là, et avec lui le retour des festivités locales.

Au-delà des animations habituelles, l'équipe municipale est heureuse de vous convier le **16 juillet à 11h30** à la **visite et l'inauguration des dernières réalisations**.

Nous travaillons sur les perspectives de développement de notre commune et le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) est un outil nous permettant de mieux maîtriser l'urbanisation et son architecture.

Une **réunion publique** est programmée le **mercredi 06 juillet à 20h30** à la **salle d'animation** pour vous présenter le PADD (programmation d'aménagement et développement durable).

La belle campagne de promotion faite par la Chaîne Thermale du Soleil, avec un focus sur notre village a permis de réaliser un bon début de saison.

Je profite de ce bulletin municipal pour remercier et féliciter Madame et Monsieur GUERARD de cette belle initiative.

Bonnes vacances à vous !!  
Philippe BRETHERS  
Maire



### SOMMAIRE

Les informations communales p. 2  
Le coin des associations p. 16

### Infos pratiques

#### La mairie d'Eugénie-les-Bains



90 route de Mounon 40320 Eugénie-les-Bains  
Tél : 05 58 51 15 37

E-mail : [mairie.eugenie@wanadoo.fr](mailto:mairie.eugenie@wanadoo.fr)  
<http://www.ville-eugenie-les-bains.fr>

Facebook "Eugénie les Bains animations" :  
<https://fr-fr.facebook.com/pages/Eugénie-les-Bains-animations/106187096146451>

Horaires :  
lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 7h30 à 12h30 et  
de 13h45 à 17h30

Le Maire vous reçoit sur rendez-vous.

## LES INFORMATIONS COMMUNALES



Mairie d'Eugénie-les-Bains  
90, route de Mounon  
40320 Eugénie-les-Bains  
Téléphone 05 58 51 15 37

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal  
sont heureux de vous inviter à l'inauguration  
des dernières réalisations communales,  
minigolf, place des arènes et roseraie,

Rendez-vous, à la salle d'animation,  
le samedi 16 juillet, à 11h30.  
Un vin d'honneur clôturera cette cérémonie.



INVITATION

Nous comptons sur votre présence pour cette inauguration le SAMEDI 16 JUILLET 2016 à 11h30 ...



## Les comptes rendus de réunion du Conseil Municipal

### Séance du 30 novembre 2015

**Présents :** MM. Philippe BRETHERS, Michel BRETHERS, Lionel LAFARGUE, Céline BRETHERS, Nicole BRETHERS, Céline DUMARTIN, Francis DUPOUTS, Jean-Pierre DUPOUY, Jérôme LASSERENNE, Elisabeth LUCMORT, Mathieu LUSSEAU

#### **Réfection du parking de l'école**

Le Conseil Municipal a demandé à l'Entreprise COLAS SUD-OUEST d'établir un devis pour la réfection du parking de l'école. L'entreprise COLAS propose deux solutions :

- 1) Rabotage limité aux bords de chaussée et pose des enrobés : 28 488 € TTC
- 2) Rabotage de la totalité du parking et pose d'enrobés : 31 920 € TTC

Le Conseil Municipal retient la deuxième proposition et passe commande pour une réalisation des travaux courant décembre.

Ensuite, M. le Maire passera commande auprès du Parc Départemental des Landes pour reprendre toute la signalisation horizontale du parking. Une zone délimitée sera réservée au stationnement des véhicules longs, type camping-cars.

#### **Minigolf**

Les travaux seront réalisés par la :

- SARL SMTP Embelya de Mont-de-Marsan – réalisation du minigolf de 9 practices en résine
- SCOP LAPORTE Samadet – Fabrication de 5 bancs en bois massif et d'un panneau d'affichage

#### **Commande de végétaux pour replanter les jardinières de la rue René Vielle**

La Commission des Espaces Verts a décidé de replanter les jardinières de la Rue R. Vielle avec des arbustes Taxus Média Hirschii, moins fragiles que les buis.

Quatre fournisseurs ont répondu à notre demande de devis.

Les PEPINIÈRES BRETHERS à Benquet fourniront les arbustes pour un montant de 2 696.40 € - Transport compris et remplacement des arbustes défectueux jusqu'en juin 2016.

#### **Taxe d'aménagement**

M. le Maire expose que, depuis le 01 mars 2012, le Conseil Municipal a la possibilité de modifier, chaque année et avant le 30 novembre, le taux de la part communale de la Taxe d'aménagement applicable sur toutes les constructions réalisées sur le territoire communal.

Ce taux, qui peut varier de 1 à 5 %, est de 2 % sur la commune d'Eugénie-Les-Bains.

Le Conseil Municipal ne souhaite pas le modifier pour l'instant.

#### **Aménagement de la place des arènes et Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2016 (DETR)**

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal décide de solliciter la DETR 2016 pour les projets d'aménagement de la place des arènes. Il expose que ce projet s'inscrit dans le cadre du développement touristique de la commune pour plusieurs raisons :

- La place des arènes fait la liaison entre différents sites touristiques tels que les jardins-cascades, le tennis, la salle d'animation, les arènes, le futur minigolf et l'office de tourisme, les commerces de la Rue René Vielle et le parc thermal
- Cette place, au centre du village, est le site où se tiennent de nombreuses animations tels que marché hebdomadaire, marché de nuit, expositions, repas et animations diverses pour les curistes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- considérant que ce projet revêt un intérêt touristique particulier dans notre village station thermique
- approuve le projet de réfection de la place tel que présenté

- approuve le coût prévisionnel qui s'élève à 83 111 € HT
- sollicite une aide financière auprès de la Préfecture des Landes, au titre de la DETR 2016
- établit le plan de financement de l'opération ainsi :
  - o coût HT du projet : 83 111 €
  - o subvention DETR sollicitée (35%)
  - o participation communale sur fonds libres.
- mandate Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces afférentes au dossier.

### Recensement de la population

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de créer deux emplois temporaires d'agent recenseur afin d'assurer le recensement de la population dont la mise en œuvre relève de la compétence de la commune depuis la loi n°2002-276 du 17 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

Après en avoir délibéré, il est décidé :

- de créer deux emplois temporaires à temps non complet d'agent recenseur du 04/01/2015 au 29/02/2015.
- Les agents recenseurs seront chargés, sous l'autorité du coordonnateur, de distribuer et collecter les questionnaires à compléter par les habitants et de vérifier, classer, numéroter et comptabiliser les questionnaires recueillis conformément aux instructions de l'INSEE.
- Les agents recrutés seront employés pour une durée de travail forfaitaire de 100 heures et rémunérés sur la base de l'indice brut 380.
- Monsieur le Maire est chargé de procéder au recrutement des agents recenseurs.
- Les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés et aux charges sociales s'y rapportant seront inscrits au Budget aux chapitres et article prévus à cet effet.

### Délibération de participation en prévoyance dans le cadre d'une procédure de labellisation. Mutuelle Nationale Territoriale

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

**Vu** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

**Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

**Vu** le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection complémentaire de leurs agents ;

**Vu** la liste des contrats et règlements labellisés par l'Autorité de contrôle prudentiel ;

**Considérant** que selon les dispositions de l'article 22 bis de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent contribuer au financement des garanties de protection sociale complémentaire de prévoyance et de santé auxquelles les agents qu'elles emploient souscrivent ;

**Considérant** que la participation des personnes publiques est réservée aux contrats ou règlements garantissant la mise en œuvre de dispositifs de solidarité entre les bénéficiaires, actifs et retraités et qui ont été labellisés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, décide :

- de participer au financement des contrats et règlements labellisés auxquels les agents choisissent de souscrire dans le domaine de la prévoyance;
- de fixer le montant maximum de la participation à 52 € pour tous les agents titulaires de la commune d'Eugénie-Les-Bains à compter du 01 janvier 2016.

### Révision des contrats de consommation électrique avec EDF

L'analyse des divers contrats communaux de consommation électrique avec EDF a fait ressortir certaines anomalies qui ont fait l'objet de modifications de contrats. Ainsi, l'abonnement du Foyer Socio Culturel, bâtiment fermé au public depuis plusieurs années par arrêté du Maire, est résilié et l'abonnement de l'ancien camping est modifié, passant de 36 KVA à 9 KVA. Le contrat du poste d'éclairage public du parking de l'école passe de 6 à 9 KVA.

### Utilisation de la salle d'animation

M. le Maire souhaite que les conditions d'utilisation et de mise à disposition de la salle d'animation soient revues pour 2016. Cette salle doit, en effet, servir au mieux l'animation de la station thermale, répondre aux besoins des associations locales dans le respect du planning établi. Les occupations gratuites et

récurrentes faites par des associations extérieures seront examinées avant d'être reconduites en 2016. Une réunion aura lieu pour discuter de ces points le vendredi 11 décembre prochain, à 20 heures.

#### **FEC 2015**

Le Conseil Départemental des Landes vient d'attribuer la somme de 4 095 € à notre commune,

au titre du FEC 2015. M. le Maire rappelle qu'Eugénie n'était pas inscrite pour percevoir cette subvention cette année mais la commune de Latrille s'étant désistée, pour non production de projet, les communes d'Aire et d'Eugénie ont présenté de nouveaux dossiers et ont obtenu chacune 50 % du FEC concédé à Latrille.

### **Séance du 25 janvier 2016**

**Présents :** MM. Philippe BRETHERS, Michel BRETHERS, Lionel LAFARGUE, Céline BRETHOUS, Nicole BRETHOUS, Céline DUMARTIN, Francis DUPOUTS, Jean-Pierre DUPOUY, Jérôme LASSERENNE, Mathieu LUSSEAU

**Absents excusés :** Mme Elisabeth LUCMORT

#### **Lotissement VERGNES II**

Le Permis d'Aménager a été délivré par l'Administration après que la commune se soit engagée à prendre en compte le risque « inondation ».

M. le Maire a rappelé à la DDTM que ce risque avait bien été considéré lors de la rédaction du cahier des charges du lotissement VERGNES II. Il a rappelé que les études hydrauliques réalisées par l'Etat ne semblaient pas fiables, que la Préfecture n'avait pas souhaité donner suite à la demande de PPRI formulée par la Municipalité d'Eugénie et, en conséquence, l'urgence de procéder à une nouvelle étude hydraulique sur le territoire communal, en collaboration avec l'Etat, le SYRBAL et la Commune, afin de déterminer le risque réel d'inondation.

M. le Maire indique que l'arrêté de vente de lots VERGNES II sera pris dans les jours à venir.

#### **Aménagement de la place des arènes**

Le projet est maintenant bouclé. La SNB va déterminer l'implantation définitive des platines de support des chapiteaux. Le coût TTC de cet aménagement s'élève à 99 733 €. Des dossiers de subventions ont été déposés auprès de la Préfecture pour l'obtention de la DETR, ainsi qu'auprès des Conseils Départemental et Régional.

#### **Contrôle de débit sur les bornes incendie**

Le SDIS a relevé que 7 poteaux incendie sur 14 présentaient un débit en dessous de la norme. Le Syndicat des Eaux interrogé sur ce point a répondu qu'il n'était pas possible de remédier à cette situation : une partie des poteaux voient leur débit réduit à cause de réducteurs de débits mis en place sur les canalisations d'eau potable et l'autre partie des poteaux présentent un débit réduit car situés sur les parties les plus hautes de la commune.

Le Syndicat des Eaux assure que le constat n'est pas alarmant car les autres postes à haut débit sont bien répartis et garantissent une bonne défense incendie sur la commune.

#### **Aide aux familles dont les enfants fréquentant le Centre de Loisirs d'Aire sur l'Adour**

Le Conseil Municipal décide de reconduire l'aide financière aux familles eugénoises dont les enfants fréquentent le Centre de Loisirs, Association de Loisirs d'Aire sur l'Adour.

Cette aide est fixée à 5 €, par jour et par enfant, avec une durée maximale de 21 jours par an.

#### **Prêt de la salle d'animation pour les anniversaires**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de mettre à disposition gratuitement la salle d'animation pour les jeunes résidant sur la commune et âgés de 25 ans au plus. Une attestation d'assurance devra toutefois être jointe au contrat de mise à disposition gratuite.

Cette décision s'appliquera à toutes les demandes faites à partir de ce jour.

#### **Agenda accessibilité**

M. le Maire propose de faire chiffrer l'ensemble des

travaux d'accessibilité et de déposer un dossier global au titre de la DETR 2017. Le Conseil Municipal donne son approbation.

#### Questions diverses

- Mme Céline BRETHOUS signale la nécessité de recharger le parking de la poste en gravier. M. le Maire répond qu'un apport de gravier est prévu ainsi que sur le parking de la boulangerie.
- Mme Nicole BRETHOUS informe que des arbres menacent de tomber en bordure du cimetière, cô-

té bois. Le propriétaire sera contacté pour voir ce qu'il y a lieu de faire.

- Le Conseil Municipal décide de solliciter le SYDEC pour réaliser une étude de l'éclairage du parking de la boulangerie.

#### Vote du Compte Administratif 2015 du budget principal de la commune

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le Compte Administratif de l'exercice 2015 présenté par M. Lionel LAFARGUE et qui s'établit ainsi :

COMMUNE	Dépenses réalisées	Restes à réaliser en dépenses	Recettes réalisées
INVESTISSEMENT	190 159.89 €	3 547.56 €	176 307.81 €
FONCTIONNEMENT	483 507.25 €		644 987.63 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT			+ 161 480.38
RESULTAT D'INVESTISSEMENT			- 13 852.08
<b>RESULTAT GLOBAL</b>			<b>+ 147 628.30</b>

- Affecte les résultats comme suit sur le budget communal 2016 :
  - Excédent fonctionnement cumulé ..... 161 480.38 €
  - Déficit investissement cumulé ..... 13 852.08 €
  - Restes à réaliser en dépenses investissement ..... 3 547.56 €
  - Affectation en réserve au c/1068 (RI) ..... 17 399.64 €
  - Résultat fonctionnement reporté au 002 (RF) ..... 144 080.74 €

### Séance du 29 février 2016

**Présents :** MM. Philippe BRETHERS, Michel BRETHERS, Lionel LAFARGUE, Céline BRETHOUS, Nicole BRETHOUS, Céline DUMARTIN, Francis DUPOUTS, Jean-Pierre DUPOUY, Jérôme LASSERENNE, Elisabeth LUCMORT, Mathieu LUSSEAU

#### Vote du Compte Administratif 2015 du budget Local Commercial BARBE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le Compte Administratif de l'exercice 2015 présenté par Monsieur Lionel LAFARGUE et qui s'établit ainsi :

Local Commercial BARBE	Dépenses	Recettes
Investissement	9 530.52 €	4 717.50 €
Fonctionnement	9 961.41 €	12 458.71 €
Résultat d'investissement		- 4 812.99 €
Résultat de fonctionnement		+ 2 497.30 €
<b>RESULTAT CUMULE</b>		<b>- 2 315.69 €</b>

Affecte les résultats comme suit sur le budget communal 2016 :

- Excédent fonctionnement cumulé : + 2 497.30 €

- Déficit investissement cumulé : - 4 812.99 €
- Restes à réaliser en dépenses investissement : 0
- Affectation en réserve au c/1068 (RI) : 2 497.30 €
- Résultat fonctionnement reporté au 002 (RF) : 0 €
- Résultat d'investissement reporté au 001 (RF) : 4 812.99 €

#### Affaire Clos La Closerie / Commune Eugénie-Les-Bains : Compte-rendu d'expertise

M. le Maire rend compte au Conseil Municipal de la réunion d'expertise qui s'est tenue à Eugénie dans le cadre de l'affaire opposant la SCI Clos La Closerie à la Commune d'Eugénie et au SYRBAL. Lors de cette expertise, toutes les parties concernées étaient présentes : SYRBAL, commune d'Eugénie, SCI La Closerie et leurs avocats respectifs.

Il a été décidé de reformuler la mission d'expertise auprès du Tribunal Administratif de Pau afin d'analyser des éléments supplémentaires.

En parallèle, M. MONSEGU représentant la SCI LA CLOSERIE est chargé de présenter de nouvelles pièces telles que permis de construire, déclaration d'ouverture et d'achèvement des travaux, marchés de travaux et compte-rendus de chantier.

#### Recensement de la population 2016

M. le Maire remercie les agents recenseurs qui ont effectué la collecte avec beaucoup d'implication et de sérieux.

Voici les premiers chiffres issus de ce recensement, chiffres qui devront être confirmés par l'INSEE :

	2011	2016	Variation en %
Résidences principales	189	211	+ 11.65%
Résidences secondaires	272	366	+34.55%
Logements vacants	36	6	- 83.33%
Population municipale	427	452	+ 5.86%
Population autre (personnes hébergées, en maison de retraite, hospitalisées et étudiants)	11	10	-9.09%
Population totale	438	462	+ 5.48%

La population retenue pour le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement passera à 828 habitants, contre 710 habitants en 2011. Cette importante différence est la conséquence d'un problème sur le recensement des résidences secondaires en 2011.

L'incidence financière sur le budget communal est loin d'être négligeable.

#### Lotissement VERGNES II

Le permis de lotir, l'arrêté d'autorisation de vente des lots ont été délivrés. M. Marc SAINT-GERMAIN, Eugénois d'origine, s'est porté acquéreur pour un deuxième lot.

Le bornage sera effectué début de semaine prochaine et la signature des actes de vente suivra.

#### Point sur les travaux en cours

##### ▪ Minigolf et place des arènes

Le démarrage des travaux a été repoussé de deux semaines en raison du temps pluvieux. M. le Maire demande à la Commission Espaces Verts de réfléchir au futur fleurissement autour de la place des arènes, après que les travaux d'aménagement soient terminés.

##### ▪ Parking école

Les travaux de goudronnage et de marquage au sol sont terminés. Reste à acquérir et implanter la signalétique et la réglementation d'utilisation de ce parking. La durée de stationnement sera fixée par arrêté municipal ; le stationnement des véhicules longs ne pourra se faire en dehors des emplacements réservés à cet effet.

##### ▪ Roseraie

Les travaux sont terminés et le résultat est très satisfaisant. Le Conseil Municipal adresse ses félicitations aux agents des espaces verts pour leur bon travail.

#### Souscription d'un prêt de 50 000 € auprès du Crédit Agricole d'Aquitaine.

M. le Maire expose que, dans le cadre de la réalisation des travaux de construction d'un minigolf et de restauration de la place des arènes, il est nécessaire de contracter un prêt d'attente de 50 000 € qui permettra de préfinancer le montant de la TVA et des subventions relatives à ces deux opérations.

Le Conseil Municipal, après avoir étudié les différentes propositions faites par les établissements bancaires :

- ❖ Décide de réaliser un prêt d'attente, sur deux ans, auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole

Mutuel d'Aquitaine, suivant les caractéristiques ci-dessous :

- montant du prêt : 50 000 €
- taux fixe : 0.84 %
- durée : 2 ans
- frais de dossier : 100 €
- amortissement du capital : in fine
- paiement des intérêts : annuel
- remboursement anticipé possible à tout moment sans pénalité

❖ mandate Monsieur le Maire pour signer le contrat correspondant.

### **Mandatement de dépenses d'investissement avant le vote du budget principal 2016**

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à mandater les factures d'investissement suivantes, avant le vote du budget principal 2016 :

1. Pépinières Didier BRETHERS 40280 BENQUET : 2 816.12 € TTC – Article 212 – Opération 1506 Paysagement Rue René Vielle
2. FARBOS S.A.S : 2 409.17 € TTC – Article 212 – Opération 1601 – Aménagement d'une roseraie
3. SARL SMTP – 11 454.00 € TTC – Article 212 – Opération 1602 – Aménagement d'un minigolf
4. SLK-EUGENIE-GOLF-AC01-20160129 – SLK ARCHITECTES – 1 034.05 € TTC – Article 203 – Opération 1602 – Aménagement d'un minigolf
5. Trésorerie Electricité SYDEC 4000 Mont-de-Marsan – 6 376.91 € – 204182 – Annuité SYDEC 2016

### **Nettoyage du terrain situé Route de la Poste, en face du court de tennis**

Après de nombreuses sollicitations, la mairie a obtenu une réponse des propriétaires, domiciliés en Russie, acceptant de faire nettoyer leur terrain en friches. Il s'agit du terrain situé, route de la poste, en face du court de tennis. A leur demande, nous avons fait établir un devis par Tursan Adour élagage. Ce devis leur sera transféré pour accord. Les propriétaires devront payer, par avance, à la commune le montant du devis afin que les travaux soient commandés auprès de l'Entreprise.

### **Jugement du Tribunal Administratif de Pau dans l'Affaire du chauffage de la salle d'animation**

Le Tribunal Administratif vient de rendre jugement

pour l'affaire opposant, depuis de nombreuses années, la SARL LABARBE MANO à notre commune, pour les dysfonctionnements du chauffage de la salle d'animation.

La recevabilité de notre dernière requête, dans le cadre de la garantie décennale, est rejetée sous prétexte que les problèmes de chauffage n'ont pas causé une inutilisation totale de la salle d'animation.

Sur conseil de Maître LAHITETE, le Conseil Municipal décide de ne pas faire appel pour cette affaire et prend acte de la décision du Tribunal Administratif.

### **Nouvelle réglementation sur l'utilisation des herbicides**

La nouvelle réglementation sur l'usage des herbicides interdit aux communes d'utiliser ces produits chimiques, dans la plupart des lieux publics, à partir du 01 janvier 2017. La présentation d'une machine, qui détruit l'herbe à l'aide de brosses rotatives, sera faite très prochainement afin de trouver une solution alternative.

### **Grippe aviaire**

Par deux fois, M. le Maire a réuni, à Eugénie, les agriculteurs impactés par la grippe aviaire. Les éleveurs ou gavageurs ont monté des dossiers de demande d'aide qui ont été transmis à la Préfecture avec courrier du Maire à l'appui.

### **Course cycliste des Stations Thermales**

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 150 € à l'Union Sportive Dacquoise, domiciliée 3 Boulevard Lasaosa à Dax, pour l'organisation du Grand Prix des Stations Thermales qui se déroulera le 01 mai 2016 à Eugénie Les Bains et précise que les crédits correspondants seront inscrits au budget 2016, article 6574.

### **Subvention accordée à l'Association départementale des Restaurants du Cœur des Landes**

Le Conseil Municipal décide de répondre favorablement à la demande de subvention formulée par l'Association départementale des restaurants du Cœur. Le montant de la subvention, arrêté à la somme de 100 € pour l'année 2016, sera inscrit à l'article 6574 de budget principal de la commune d'Eugénie-les-Bains.

### **Renouvellement du contrat de travail pour Madame DESBLANS**

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il renouvellera le contrat de travail à Madame Desblans, pour une durée de deux ans à compter du 16 avril prochain, suivant les mêmes conditions que le contrat initial.

### **Déplacement des conteneurs à Ordures ménagères**

En accord avec le SICTOM, certains conteneurs à ordures ménagères, verre et vêtements seront déplacés. Les conteneurs placés sur le parking du cabinet médical seront transférés derrière le local France télécom, à côté de l'aire de jeux. De même, le conteneur à verre placé sur le parking de l'école sera déplacé de quelques mètres, vers l'entrée du par cet des arènes, afin de libérer une place de parking.

### **Taxe de séjour**

Le montant perçu par la Communauté de Communes d'Aire-sur-l'Adour, sur le territoire d'Eugénie en 2015, et qui s'élève à 128 662.38 € sera reversé sur le budget communal 2016. Cela correspond à 171 166 nuitées enregistrées en 2015, contre 166 235 nuitées enregistrées en 2014.

### **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**

La phase diagnostic est en cours d'achèvement. L'ébauche d'un PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) va démarrer avec une première réunion, le 8 mars prochain. Le PADD a pour objectif d'analyser les besoins des communes et de définir leurs orientations.

Pour Eugénie, à ce jour, les orientations sont les suivantes :

- Poursuite de l'urbanisation du bourg sur parcelles situées dans le secteur Route d'Aire/Rte de la Poste
- Développement de zones hors agglomération, Quartier des Baignants et Quartier de Pierrot

M. le Maire expose, par ailleurs, son intérêt à voir la commune se créer une réserve foncière afin de s'assurer un développement de l'habitat en dehors des zones de quartier, zones qui seront vite limitées du fait de l'absence de réseau d'assainissement collectif.

Le Conseil Municipal est tout à fait favorable à cette

démarche et charge le Maire de contacter les propriétaires de terrains susceptibles d'être construits durant les prochaines années.

### **Subvention allouée au Comité des Fêtes**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du bilan financier du Comité des Fêtes d'Eugénie-Les-Bains qui fait état de difficultés de trésorerie, décide de lui attribuer une subvention de 2 500 € pour faciliter l'organisation des fêtes patronales 2016. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2016, article 6574.

Le Conseil Municipal et les membres du Comité des Fêtes se réuniront afin de discuter de l'organisation des fêtes 2016.

Les dernières fêtes patronales bien que réussies n'ont pas permis de rentrer toutes les recettes escomptées puisque certaines animations ont été perturbées par la pluie. De ce fait, la trésorerie du Comité des Fêtes est faible.

Elle est la seule association communale ne recevant pas de subvention annuelle.

Lorsque les budgets l'ont permis, le Comité des Fêtes a financé ou co-financé un certain nombre d'investissements servant à l'ensemble des associations communales (cartons / boulier de loto, bâche pour la musique dans les arènes, vaisselle, tables, plateaux, amplitude micro enceintes, éclairage des arènes).

### **Questions diverses**

**La Commission Communale fera une visite des bâtiments communaux** samedi prochain, afin de déterminer les besoins de travaux (Office de Tourisme : problème d'égouts et réaménagement des sanitaires et locaux de rangement, talenquères des arènes, ...)

**Réparation du Skate parc** : Le contreplaqué est abîmé et doit être, en partie, changé. M. Francis DUPOUTS se charge de ces réparations.

**Affaissement du trottoir, devant l'église** : La partie affaissée devra être relevée. A voir avec les employés communaux.

## Séance du 04 avril 2016

### **Décès de M. Stéphen GUILBAUD –Participation financière communale pour les frais d’inhumation**

M. le Maire débute la séance en évoquant le décès de Stéphen GUILBAUD, le 29 mars dernier, jeune Eugénois âgé de 23 ans, et des difficultés financières rencontrées par sa famille pour faire face aux frais d’obsèques.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, devant les difficultés financières de la famille pour faire face à cet évènement dramatique, décide d’attribuer un fonds de secours de 1 000 € pour participation aux frais d’inhumation.

La participation financière de 1 000 € sera inscrite au budget communal 2016 et directement versée aux Pompes Funèbres TOCANIER d’Aire sur l’Adour chargées de l’inhumation.

M. le Maire informe que la Société Mutualiste Locale a également décidé de venir en aide à cette famille par un soutien financier de l’ordre de 400 €.

### **Achat de grilles d’exposition**

Le Conseil Municipal décide d’acheter 9 grilles d’exposition auprès de la Société COMAT et VALCO pour le prix TTC de 541.58 €. Ce matériel est utilisé lors des expositions ou autres manifestations.

### **Demande d’achat de terrain par M. Suka LUKA**

Le Conseil Municipal prend connaissance d’un courrier de M. SUKA LUKA qui demande à la commune de lui vendre 30 à 40 m<sup>2</sup> de terrain du parking communal situé derrière la boulangerie, afin de créer un bureau d’accueil pour son hébergement La Camargue.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, déclare ne pas vouloir vendre.

### **Aménagement du parking de la boulangerie**

Le Conseil Municipal pense qu’il faudrait matérialiser les emplacements de stationnement sur le parking de la boulangerie afin d’en tirer la meilleure utilisation. M. le Maire répond que le marquage au sol ne résisterait que sur un revêtement dur de type enrobé. Or, sur cette zone inondable, il n’est pas concevable de faire ce genre de travaux qui viendraient perturber l’infiltration des eaux en période de fortes pluies et

aggraver la situation d’inondation. La solution de délimiter les emplacements par des poteaux en bois ou autre sera étudiée.

### **Marché local**

Les nouvelles demandes d’abonnement ne peuvent être satisfaites, faute de places libres.

### **Travaux en cours**

#### ▪ **Roseraie**

L’aménagement de la roseraie est terminé. Les rosiers ont été plantés et on espère une première floraison dès cette année.

#### ▪ **Place des arènes et minigolf**

Après un commencement de travaux retardé à cause de la pluie, le chantier a débuté et se déroule dans de bonnes conditions. De même, les terrassements pour le minigolf ont démarré. Ces deux opérations seront terminées fin avril, début mai si la météo s’y prête.

### **Lotissement Vergnes II**

M. SIMARD, qui avait signé un sous-seing privé pour acquérir le lot 4 du Lotissement VERGNES II, vient de se désister pour raison de santé. Le Conseil Municipal prend acte de cette décision. Le dépôt de garantie, 1 750 €, versé par M. SIMARD lors de la signature du sous-seing privé auprès de l’Etude Notariale de Maître DESTRUHAUT sera reversé sur le budget du Lotissement VERGNES II. M. le maire est autorisé à signer toutes pièces afférentes au dossier.

Un nouvel acquéreur s’est déclaré intéressé. Les conditions de vente restent inchangées : 35 000 € TTC pour ce lot.

### **Réflexion sur l’achat de terrains pour création d’une réserve foncière communale et agrandissement du parking des thermes**

M. le Maire souhaite réfléchir sur l’acquisition de terrains afin de créer une réserve foncière communale qui permettrait, à terme, de développer l’habitat entre le lotissement et la route de la poste, garantissant un renouvellement et une augmentation de la population permanente et prolongeant

naturellement le bourg. Le Conseil Municipal, conscient et soucieux de cette difficulté, charge le Maire de prendre contact avec M. Jean-Michel DUFAU pour voir s'il serait vendeur de terrains lui appartenant, situés dans cette zone, et, si oui, à quelles conditions.

M. le Maire expose par ailleurs qu'il serait également opportun de se pencher sur l'acquisition de terrain pour créer de nouvelles zones de parking. Le terrain, cadastré B 37 lieu-dit « Moulin de Labat », situé en prolongement du parking des thermes, sur l'autre rive du Bahus, permettrait l'agrandissement du parking des Thermes.

#### Eboulement des berges du Bahus

Les berges du Bahus, sur la partie située au fond du parking des thermes, ont connu une forte érosion lors des dernières pluies d'hiver avec éboulement de la bordure du chemin piétonnier qui va, en conséquence, devoir être déplacé. Le SYRBAL s'occupe de cette affaire.

M. Simon BOTWRIGHT a également signalé une importante érosion sur les rives du Bahus, derrière le Relais des Champs. Une réunion est programmée dans les prochains jours avec le SYRBAL, M. Botwright et la commune, pour étudier ce problème.

#### Vote des taux communaux d'imposition 2016

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité des membres présents, de reconduire les taux d'imposition des 3 taxes communales (Taxe d'Habitation, Foncier Bâti et Foncier Non Bâti) votés en 2015.

Compte-tenu des bases communiquées par l'Administration Fiscale pour l'exercice 2016, le calcul du produit attendu 2016 est arrêté comme suit :

Impôt	Bases 2016	Taux 2016	Produit 2016
Taxe Habitation	371 300 €	17.88 %	66 388 €
Foncier Bâti	575 000 €	15.79 %	90 793 €
Foncier Non Bâti	23 500 €	59.98 %	14 095 €
<b>Produit attendu : 171 276 €</b>			

#### Budget principal de la commune, exercice 2016

Le Conseil Municipal prend connaissance des propositions faites par M. le Maire, poste par poste, et adopte, à l'unanimité, le budget communal 2016

qui s'équilibre ainsi :

	Dépenses	Recettes
<b>Investissement</b>	302 060.40 €	302 060.40 €
<b>Fonctionnement</b>	674 636.07 €	674 636.07 €

#### Principaux postes de dépenses de fonctionnement :

Chap. 011 – Charges à caractère général .....	153 540 €
Chap. 012 - Charges de personnel .....	221 350 €
Chap. 65 – Autres charges de gestion courante ....	42 740 €
Chap. 66 – Charges financières (intérêts) .....	45 864 €
Chap. 67 – Charges exceptionnelles .....	22 417 €

#### Principaux postes de recettes de fonctionnement

Chap. 70 – Produits des services du domaine .....	2 849 €
Chap. 73 – Impôts et taxes .....	346 894 €
Chap. – 74 – Dotations, subvention .....	136 192 €
Chap. 75 – Revenu des immeubles .....	18 048 €
Chap. 013 – Atténuations de charges .....	23 442 €
Chap. 002 – Report à nouveau .....	144 081 €

#### Principaux postes de dépenses d'investissement

Chap. 16 – Charges financières capital .....	82 449 €
Chap. 204 – Emprunts SYDEC .....	6 377 €

#### Opérations d'équipement

Circuit Mémoire des Eaux .....	1 348 €
Paysagement Rue René Vielle .....	2 816 €
Roseraie parc municipal .....	4 930 €
Minigolf .....	74 139 €
Place des arènes .....	84 230 €
Parking école .....	31 920 €

#### Principaux postes de recettes d'investissement

Chap. 10 – FC TVA et TLE .....	18 743 €
Chap. 13 – Subventions d'Equipement .....	51 642 €
Chap. 16 – Emprunt court terme .....	50 000 €

#### Budget 2016 du Local Commercial BARBE

Le budget 2016 du Local Commercial BARBE est adopté à l'unanimité ainsi qu'il suit :

	Dépenses	Recettes
Investissement	9 829.74 €	9 829.74 €
Fonctionnement	17 425.00 €	17 425.00 €

#### Budget 2016 du Lotissement Vergnes II

Le budget 2016 du Lotissement Vergnes II est adopté à l'unanimité ainsi qu'il suit :

	Dépenses	Recettes
Investissement	53 320.00 €	53 320.00 €
Fonctionnement	133 590.00 €	133 590.00 €

VIE ECONOMIQUE



Notre village s'enrichit d'une nouvelle entreprise.

Jérôme REGNIER vient de créer sa société de plomberie, chauffage, climatisation, agencement de cuisines et de salles de bains.

Suivant à un changement de propriétaire, le salon de coiffure « Papillotes » devient une « Etoile dans l'Hair », avec pour gérante Vanessa LEGLISE.

Nous tenons à les encourager tous les deux dans cette nouvelle aventure...



## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

**Clémence LABAT** née à Mont-de-Marsan le 24/04/2016

**Mélissa ANTUNES** née à Mont-de-Marsan le 24/02/2016

### CARNET DE DECES

C'est avec une grande tristesse que nous soulignons le départ des eugénoises et eugénois qui nous ont quittés :

**Stephen GUILBAUD** décédé à Eugénie-Les-Bains le 28/03/2016

**Béatrice PEMARTIN** décédée à Eugénie-Les-Bains le 11/04/2016

**Angèle JONCKHEERE** décédée à Mont-de-Marsan le 29/04/2016

**Jean-Pierre DEFRANOUX** décédé à Eugénie-Les-Bains le 03/06/2016 (curiste décédé pendant son séjour à Eugénie)

**Jean DARZACQ** décédé à Saint-Sever le 25/06/2016

## FETES DES MERES

Le samedi 28 mai, lors du vin d'honneur organisé à l'occasion de la fête des mères, quatre nouvelles mamans ont été mises à l'honneur :



**Camille BRETHES** : maman de Loïs  
**Sylvia HEDOUIN** : maman de Melinda  
**Christelle MAZATEAU** : maman de Clémence  
**Sylvie LABORDE** : maman de Mélissa

Nous les félicitons à nouveau ainsi qu'aux papas...

De nombreuses mamans (accompagnés de leur famille) ont répondu une nouvelle fois présente à cette invitation. Ce rendez-vous annuel incontournable, et au vue du succès des petits fours, semble ravir les eugénois.

Le Conseil Municipal remercie les jeunes mamans et papas ainsi que la population pour leur présence à cette soirée...



ASSOCIATION SPORTS LOISIRS EUGENOIS – ASLE

## FETE DU SPORT

# JEUDI 14 JUILLET

**Randonnée cyclotouriste** / 4 circuits 38 – 52 – 72 - 84 kms : départs à partir de **08H00**

**Randonnée VTT** / 3 circuits 25 – 35 – 45 kms : départs à partir de **08H30**

**Randonnée pédestre guidée** / 2 circuits 8 – 14 kms : départs à partir de **08H30**

**Randonnée équestre** / circuit balisé de 28 kms : départ à partir de **08H30**

**Initiation au tir à l'arc** (dans les arènes avec les Archers du Born de Mimizan) : à partir de **10H00**

**12H00 remise des récompenses**

**13H00 REPAS SUPER AMBIANCE FERIA !!!!**

*Animé par la banda « Los Pastouros » de Bahus-Soubiran*

**Menu** : Assiette des cyclos – Lomo mariné grillé à la plancha / Frites – Salade / Fromage – Glace  
Café / TURSAN rouge et rosé  
*Adultes 15 € - Enfants 6 à 12 ans 10 €*

**20H00 GRANDE SOIREE MOULES/FRITES**

**Menu** : Moules / Frites – Glace – Vin – Café (10 €)

**20H30 SOIREE DANSANTE GRATUITE**

*Animée par Michel LAUNEY*

Retransmission sur  
écran géant de l'étape  
du tour  
MONTPELLIER – LE  
MONT VANTOUX

*Inscriptions pour les repas auprès de l'Office de Tourisme d'Eugénie-les-Bains*

## EUGENIE SANTE NATURE – ESN / OFFICE DE TOURISME

Nous voici déjà au mois de juin.

Quoi de neuf pour notre association?

Un programme relooké, de nouvelles animations et la cinquième édition de la **journée Jardins et Peinture** qui fût encore un véritable succès : **24 exposants, 250 repas servis**, des animations avec du monde et beaucoup de convivialité grâce à toutes nos petites mains qui nous ont aidé activement et efficacement et sans qui cette journée ne pourrait se réaliser. **Un grand MERCI à l'Amicale des Sources !**

Merci aussi à tous ceux qui ont répondu présent et qui ont joué le jeu pour le défilé de chapeaux décorés. Nous espérons que vous serez encore plus nombreux l'année prochaine.

**Le thème choisi pour 2017 est : les oiseaux de nos jardins**



Voici les prochains évènements à noter dans vos agendas :

**Pour le mois de juillet :**

2 grands rendez-vous avec la deuxième édition de la **journée Jeux et Feu suivie du spectacle Aqua Pyro scénique le 13 juillet** et le **marché fermier** organisé par l'office de tourisme **le 19 juillet** avec animation cinéma de plein air.

**- MARCHE DE NUIT LE 24 AOUT**

**- VIDE GRENIER LE 18 SEPTEMBRE**

**A TRES BIENTOT POUR TOUTES CES REJOUISSANCES !**

# Journée Jeux et Feu d'EuGénie

## Mercredi 13 Juillet



Un après midi pour toute la famille à partir de 15h00 :

**Murder party    Goûter    Maquillage    jeux**  
**Balade en calèche    Balade contée**

**Restauration et buvette sur place avec karaoké**  
**et vidéo projection**

Infos et résa  
05.58.51.13.16



# 23h00 Spectacle

# Aqua Pyro Scénique



avec ballet des eaux

# Mardi 19 Juillet à Eugénie les Bains Marché Fermier

Mon assiette à moins de 10€  
Buvette et pop corn

dès 18h30

## Entrées

Escargots cuisinés  
Crudités et quiche aux  
légumes bio  
Pot au feu en salade

Au choix

## Plats

Jambon ventrèche et œuf  
au plat  
Axoa de veau  
Bœuf Grillé

Au choix

## Desserts

Crottins de chèvre  
Tourtière, gâteau  
basque et cannelé  
Glace au lait d'ânesse

Au choix

## Boissons

Armagnac  
Madiran et Pacherenc  
Vin Bio  
Tursan

Au choix

# Cinéma en Plein Air

Gratuit

Vers 23h00



## ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREE – ACCA

### Résultats des battues et piégeages 2015 / 2016 :

- 9 sangliers
- 36 chevreuils
- 13 renards
- 84 ragondins
- 130 corbeaux

### Quelques dates à retenir :

Samedi 13 août 2016 – 13h00 (fêtes) :  
repas « poulet à l'oignon »

Samedi 01 octobre 2016 – 20H30 :  
banquet « sanglier »

## ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE EUGENOISE

Nos séances de gym se sont arrêtées mi-juin pour profiter des belles et longues soirées d'été.

Pourtant, le mardi soir, nous continuerons à chausser nos tennis, mais pour aller marcher dans la campagne fleurie.

Cette saison s'est merveilleusement bien passée, et nous en ressortons musclés ... et heureux !

Nous reprendrons nos séances le Mardi 13 Septembre à 20h30.

Venez nous rejoindre, vous serez accueillis chaleureusement. Afin que vous puissiez apprécier les bienfaits de nos cours de gym, nous vous offrirons 2 séances de découverte.

La Présidente, le bureau et tous les membres de notre association vous souhaitent à tous un bel été et de très bonnes vacances.

